

Les Amis du Vieux Saint-Germain

Une page d'archive...

page n° 133 du 23 septembre 2026



L'Angleterre rend la Nouvelle-France à la France par le traité du 29 mars 1632 signé à Saint-Germain-en-Laye

En 1534, François 1^{er} finance l'expédition d'un audacieux marin de Saint-Malo, Jacques Cartier, dans le but de découvrir des territoires « *riches en or et autres richesses* » dans ce continent inexploré découvert en 1492, de l'autre côté de l'Atlantique. En plusieurs expéditions, si Jacques Cartier ne trouve pas l'or recherché, il prend contact avec les tribus autochtones et va explorer le Saint-Laurent jusqu'à Hochelaga, la future Montréal. La première expérience de peuplement qu'il dirige est un échec même si la contrée est connue pour ses ressources provenant de la pêche et de la chasse, mais semble trop rude pour être habitée.

Par la suite, il va mener plusieurs expéditions et tisse des liens cordiaux avec certaines tribus indiennes. Mais les rois de France sont trop préoccupés par les conflits avec Charles Quint, puis par les guerres de Religion pour financer des opérations vers le Nouveau Monde et seuls quelques Français survivent dans le pays. Ce sont les « *coureurs des bois* », ancêtres des trappeurs, qui font localement le commerce des peaux, ou, quelques pêcheurs isolés sur la côte de l'Acadie. Il faut attendre l'avènement d'Henri IV pour que l'intérêt se porte à nouveau sur ces terres lointaines et, en 1600, le premier comptoir officiel, consacré essentiellement à la récolte des peaux, est fondé à Tadoussac, au confluent du Saint-Laurent, alors appelé « *Grande Rivière du Canada* » et de la rivière Saguenay.



Carte de la Nouvelle France, servant a la navigation faite en son vray meridien par Samuel Champlain, 1632, BNF, Gallica

Les expéditions reprennent et un huguenot, qui a combattu dans les rangs des troupes d'Henri IV, Samuel de Champlain, va se lancer dans l'exploration approfondie du Saint-Laurent. Il crée en 1603, Port Royal, capitale de l'Acadie, puis, en 1608, à un rétrécissement du Saint-Laurent, Québec, première localité, encore très modeste, du Canada. Ces comptoirs ne comptent chacun que moins de 200 personnes et sont confrontés aux maladies et à quelques attaques indiennes. Champlain va donner le nom de « Nouvelle-France » à l'immense pays qu'il découvre et qui s'étend jusqu'aux Grands Lacs. Quelques localités nouvelles sont créées le long du Saint-Laurent, comme Trois-Rivières à l'emplacement d'un grand campement indien, puis Mont-Royal qui deviendra Montréal. Mais le peuplement est modeste et composé essentiellement d'hommes, limitant le développement de la présence française.

Richelieu, soucieux de faire rayonner la France sur les mers et au-delà des mers relance dans un but militaire, mais aussi commercial, les échanges et crée en 1627 la Compagnie des Cent-Associés de la Nouvelle-France. Mais les hostilités entre la France et l'Angleterre ne permettent pas l'essor rapide de cette compagnie. La guerre franco-anglaise s'achève avec la prise de La Rochelle et la signature d'un traité de paix en 1629, dont une des clauses est le montant de la dot après le mariage en 1625 du roi Charles 1^e avec Henriette de France, sœur de Louis XIII.

Or, le 19 juillet 1629, les frères Kirke, protestants de Dieppe, mais disposant d'une lettre de course du roi Charles 1^e, s'emparent de Québec. Leur action est considérée comme illégitime en raison du traité de paix signé en avril 1629. Trois années de négociations sont nécessaires avant que, le 29 mars 1632, soit signé à Saint-Germain-en-Laye, un traité qui restitue la Nouvelle-France au royaume de France. Les négociations avaient échoué en particulier sur le retard de Louis XIII à acquitter la dot de sa sœur. Le titre exact du traité est le suivant : « *Traité entre Louis XIII. Roi de France, & Charles I. Roi d'Angleterre, pour la restitution de la Nouvelle France, l'Acadie & le Canada, et des Navires et Marchandises, pris de part & d'autre. Fait à Saint-Germain en Laye, le 29 jour de mars 1632* ». En effet, au cours de leurs expéditions, les frères Kirke s'étaient emparés de plusieurs navires français chargés de l'approvisionnement des différents comptoirs d'Acadie et du Saint-Laurent et avaient également perdu plusieurs navires lors des affrontements avec les forces françaises.

Samuel de Champlain repart pour son 12^e et dernier voyage en 1633. Il conforte ainsi les implantations le long du Saint-Laurent, favorisant le peuplement qui va se poursuivre tout au long du XVII^e siècle. Il meurt à Québec en 1635. Les Anglais, qui occupent la Nouvelle-Angleterre, ne tenteront plus d'actions vers le Canada avant 1690, puis reprendront les hostilités à partir de la guerre de Sept Ans, de 1756 à 1763, entraînant après la défaite de Montcalm, la perte du Canada et de la totalité de la Nouvelle-France.

La Nouvelle-France était alors constituée d'un territoire considérable depuis les expéditions de Cavelier de La Salle entre 1667 et 1687, et la prise de possession au nom du roi de France de la région des Grands Lacs, puis du cours du Mississippi, constituant de nos jours une quinzaine d'états des États-Unis dont la Louisiane et une partie du Texas.

Le traité de Saint-Germain-en-Laye de 1632 a lancé l'essor de ce qui est devenu le Québec, pilier de la francophonie dans l'Amérique du Nord et vaste territoire de culture française. Samuel de Champlain demeure une figure respectée de l'histoire du Québec et sa statue, près du château Frontenac, à Québec, est un symbole de l'attachement de la « *Belle province* » à ses origines françaises.

Jean-Claude Pelletier

Pour en savoir plus :

Michel Carmona, *Richelieu*, Fayard, 1983.

Roland Mousnier *L'Homme Rouge*, Robert Laffont, 1992.

Jean-Christian Petitfils, *Louis XIII*, Perrin, 2008.

Emmanuel Leroy-Ladurie, *L'Ancien Régime*, Hachette, 1991.

Nicolas Prévost, « De Saint-Germain-en-Laye à Québec avec le comte de Frontenac (1622-1698) », *Bulletin des Amis du Vieux Saint-Germain*, n°62, 2025, p.169-188.